

Montant des souscriptions en faveur des incendies de St. Roch et de St. Sauveur jusqu'à cette date.

Québec.....	56,136,30
Montréal....	14,233,00
Trois-Rivières.....	865,00
Ottawa.....	1,765,00
Haut-Canada.....	8,914,00
de la Campagne.....	17,282,00
Etats-Unis.....	19,515,00
Prince Edouard.....	1,172,00
Nouveau-Brunswick.....	12,049,00
Nouvelle Ecosse.....	11,042,00
Angleterre Ecosse.....	214,930,00
France.....	934,00
Irlande.....	8,634,00
Allemagne.....	14,00
Le gouvernement du Canada.....	50,000,00
Total.....	566,750,00

60 charges de provisions
25 charges de marchandises
338 minots de grains
5,332 minots de patates.
12,000 paires de couvertures de laines.

Il y a quelques mois, quand nous discutions la motion-Papin, rendue fameuse par les criaileries de la presse conservatrice, nous baillonnâmes celle-ci d'un mot, en citant quelques paroles dites par le Pape Pie VII et approuvant le principe émis en parlement par M. Papin. Ces paroles, c'est l'Electeur de Québec qui nous les fournissait. Comme nous le disons plus haut, elles fermaient la bouche à nos confrères soi-disant religieux de la presse tory. En effet, du moment qu'un pape avait trouvé bon ce qu'ils trouvaient eux, mauvais, ils n'avaient plus rien à dire ni à faire, il devait changer d'opinion. C'est ce qu'ils eurent l'air de comprendre.

Mais l'un d'eux, fin matois celui-là! se dit que peut-être Pie VII ne s'était jamais exprimé ainsi, que peut-être l'Electeur falsifiait, tronquait, interpellait. Démentir tout haut l'Electeur, c'était s'exposer à s'en faire donner sur les doigts de la belle façon. Il ne l'osa. Il trouva plus prudent de demander de quel document l'Electeur tirait sa citation. Si celui-ci répondait à cette question, il promettait alors de s'occuper de la motion Papin.

Au lieu de répondre tout de suite à la question du *Pionnier*, l'Electeur se plaît à le tenir sur les épines, il réitère son assertion, bien plus il cite de Pie VII d'autres paroles qui jurent avec les déclamations journalières des conservateurs. Il voudrait amener le *Pionnier* à dire s'il admet, oui ou non, l'exactitude de ses citations. Si le *Pionnier* l'admet, la discussion est close, la motion Papin se trouve déclarée, par un Pape, conforme à l'enseignement catholique. S'il ne l'admet pas, l'on connaît le parti qu'il y a à tirer de cette dénégation. — *Pays*.

Un habitant de la rue des Boulangers l'a échappé belle l'autre jour. On venait pour enlever son corps. Heureusement, le médecin a obtenu un sursis en affirmant qu'il n'était qu'en léthargie.

Ces diables d'employés des pompes funèbres! ils n'y vont pas de main morte. Quant ils sont à la besogne, on ne peut plus les faire lâcher prise. Ceux-ci grognaient de s'en aller à vide. Il y en avait un qui murmurait entre ses dents sur l'escalier: "M'en parlez pas de ces décès... si on les écoutait... on les enterrerait jamais."

Hein?... comme c'est agréable de faire travailler ces gaillards-là!...

A ce propos, je me souviens d'une aventure qui m'arriva à Nice.

Je suis réveillé un matin par un homme qui me dit: "Monsieur, je suis le menuisier."

— Cela m'est égal, lui répondis-je d'assez mauvaise humeur; car je revenais du bal et je dormais depuis quelques heures à peine.

Le menuisier reprit: "Où faut-il mettre la bière?..."

Alors je pensai qu'on m'envoyait de mon restaurant mon déjeuner quotidien. J'avais l'habitude de boire de l'alcool en mangeant.

L'idée ne me vint par de demander pour quoi c'était un menuisier qu'on chargeait maintenant de la commission. J'étais las; le sommeil m'accablait; je me rendormis en murmurant:

"Parez-la... à côté..."

Environ une heure après, j'étais de nouveau réveillé, mais bien plus brusquement... cette fois... par deux hommes dont l'un me tenait par les pieds et l'autre par la tête... je poussai une exclamation énergique; les deux hommes me lâchèrent, je retombai sur mon lit.

— C'est donc pas Monsieur qui est décédé? me dit poliment l'un des deux personnages dont je remarquai alors les allures lugubres et le funèbre costume.

— Quel décédé? m'écriai-je.

— Celui que nous devons emporter ce matin. Ce n'est pas moi, répondis-je.

— Pourriez-vous, Monsieur, insister un des croquemorts, voilà bien la bière...

Je sautai à bas du lit et posai ma jambe dans un cercueil... j'avais un pied dans la tombe. Je me reculai en songeant au menuisier et à la bière...

— Voulez-vous bien m'ôter ça de là!...

— Mais, monsieur... et le décédé...

— Voyez plus loin... et laissez-moi tranquille...

Enfin, tout s'expliqua. Un étranger était mort dans la maison, et c'est pour lui qu'on avait apporté la bière. On s'était trompé de porte, voilà tout.

Voyez un peu tout de même... si on se laissait faire!... On risquerait de se laisser entermer plusieurs fois dans sa vie.

Nous trouvons le récit suivant dans l'International de Londres:

Une demoiselle de Clapham monte dans un wagon de seconde classe pour se rendre à Charing Cross (Londres). Elle est aussitôt suivie dans son compartiment par un monsieur d'une trentaine d'années, aux allures étrangères. Ils sont seuls dans le wagon.

Aussitôt que le train se met en marche, l'inconnu se lève précipitamment, et s'écrie:

— Ce wagon est beaucoup trop lourd vite allégeons son poids.

Et, en même temps, il jette son sac de nuit par la portière. Puis il se rassied.

Un instant après, il saute sur son banc en s'écriant:

— Il est trop lourd! il est trop lourd!

Et ce disant, il quitte son habit et lui fait suivre le même chemin qu'à son sac de nuit; puis c'est au tour de son gilet, de son chapeau, de sa cravate et de ses souliers!

Il s'assied encore et paraît plongé dans une méditation profonde; tout à coup, se tournant du côté de la pauvre fille épouvantée:

— Madame, prions pour le duc de Gloucester! A genoux, madame! pour le duc de Gloucester!

Et il tombe sur ses genoux. La jeune fille suit son exemple, en tremblant de tous ses membres. L'inconnu prie avec ferveur pour le duc de Gloucester, puis pour le duc de Saint-Albans; puis pour le duc d'York, pour les ducs, en un mot, de la Grande-Bretagne et d'Irlande.

Il s'assied de nouveau. La jeune fille plus morte que vive, se serre dans un coin du wagon, en proie à une terreur de plus en plus grande.

Pourtant, l'étrange personnage ne tarde pas à montrer de nouveau des signes d'inquiétude.

— Cela ne peut aller, dit-il, il est trop lourd, beaucoup trop lourd... le train ne pourra bientôt plus continuer... Voyons, allégeons-le. Il faut que l'un de nous deux descende: moi, je ne veux pas; donc il faut que vous passiez par la portière.

Et il s'approcha résolument de la jeune fille. Celle-ci lui dit en pleurant:

— Mais nous n'avons pas encore prié pour le duc de Northumberland.

Le personnage se frappe le front.

— C'est vrai, fait-il, nous l'avons oublié. A genoux! prions pour le duc de Northumberland!

Ils sont encore en prières lorsque le train entre en sifflant dans la gare. La jeune fille se précipite à la portière, en criant au secours.

Son étrange compagnon de voyage était un fou échappé de l'asile de Hanwell.

CODE CONJUGAL DES INDOUS.

Nous livrons aux méditations des femmes occupées, s'il y en a, à gémir sur leurs condition, un gracieux échantillon du bonheur des femmes chez les Indous.

1. Il n'y a pas d'autre idole sur la terre pour une femme que son mari.

2. Que ce mari soit vieux, contrefait, repoussant, brutal, ou qu'il dépense tout son bien folle-

ment, sa femme ne doit pas moins mettre toute son application à le traiter comme son maître son souverain.

3. Une créature féminine est faite pour obéir à tout âge: fille, elle doit se courber devant son père; femme, devant son mari; veuve, devant ses enfants.

4. Toute femme mariée doit éviter, soigneusement de faire la moindre attention aux hommes qui sont doués des avantages de l'esprit et du corps.

5. Une femme ne peut se permettre de manger avec son mari; elle doit se trouver honorée de manger ses restes.

6. Si son époux rit, elle rira; s'il pleure, elle pleurera.

7. Toute femme, quel que soit son rang, doit préparer elle-même les mets agréables à son mari.

8. Pour lui plaire, elle doit se baigner tous les jours, d'abord dans de l'eau pure, ensuite dans de l'eau de safran, peigner et parfumer sa chevelure, peindre le bord de ses paupières avec de l'antimoine, et tracer sur son front quelque signe rouge.

9. Si son mari s'absente, elle doit jeûner, coucher sur la terre, et s'abstenir de toute coïtette.

10. Lorsque son mari reviendra, elle ira triomphalement au-devant de lui, et lui rendra immédiatement compte de sa conduite, de ses discours, même de ses pensées.

11. Si la grande, elle doit le remercier de ses bons avis.

12. S'il la bat, elle doit recevoir patiemment sa correction, puis lui prendre les mains, les baiser respectueusement en lui demandant pardon d'avoir provoqué sa colère.

Nous pourrions citer d'autres articles; mais cette douzaine nous paraît suffisante pour donner une idée de la liberté que les Indous laissent à leurs chères moitiés.

CROQUIS.

Cela se passait sur les bords de la Loire, dans un charmant pays peuplé de gentils hommes.

L'un d'eux se promenait l'autre jour en grosse compagnie: toute fraîche déballée de Paris. On passe devant une misérable chaumière. Sur le seuil, deux bambins vigoureux, hauts en couleur, se roulaient auprès d'une forte paysanne qui allaitait son petit dernier.

— Quels beaux enfants! dit en s'arrêtant le châtelain... voyez, mesdames!

Il n'y eut qu'une exclamation: — C'est vrai!

— Et comment faites-vous, ma bonne femme, pour avoir, étant mal nourris et fort soignés, des enfants aussi robustes, quand les nôtres, qui sont comblés de soins, d'attentions, sont si frêles, si sujets aux indispositions?

— Ah! c'est que, voyez-vous, mon bon monsieur, c'est...

— C'est?... tenez! voilà mon homme, demandez-lui ça!

Toutes les dames eurent beaucoup de peine à dissimuler un sourire.

Il paraît que le châtelain n'a pas jugé à propos de continuer son interrogatoire, et, se grattant le front, il était devenu tout sérieux.

— Un nouveau journal sera publié l'été prochain, dans les Etats-Unis. Sa mission spéciale sera la défense des droits de la femme. Les parties éditoriales, littéraires et topographiques seront remplies par des femmes.

VARIETES.

Un Anglais, étant venu voir Voltaire à Ferney, lui dit qu'il venait de rendre visite à M. de Haller. "Ah! dit Voltaire, c'est un grand homme que M. de Haller! grand poète, grand naturaliste, grand philosophe! — Ce que vous dites là, monsieur, reprend le voyageur, est d'autant plus beau, que M. de Haller est loin de s'exprimer sur votre compte de la même façon. — Hélas! reprend Voltaire, il est possible que nous nous trompions tous les deux."

On dit que les galants ne sont pas à craindre pour les jeunes filles. Cela n'est pas toujours vrai.